



Montréal, août 2012

Suzie Pellerin  
Directrice  
Coalition québécoise sur la problématique du poids  
4126, rue Saint-Denis, bureau 200  
Montréal (Québec) H2W 2M5

Objet : Questions dans le cadre de la campagne électorale

---

Madame,

La présente fait suite à la lettre que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près votre organisme.

Il nous fait plaisir de vous transmettre nos réponses à vos enjeux qui, nous l'espérons, seront à votre convenance.

Veillez agréer, Madame, mes salutations les meilleures.

L'équipe de la Coalition Avenir Québec

## **Réponses et positions de la Coalition**

La Coalition Avenir Québec reconnaît que l'enjeu des saines habitudes de vie est devenu aujourd'hui primordial. Nous connaissons tous les bienfaits d'une saine alimentation et de saines habitudes de vie. Ainsi, la forte pression qu'exerce le problème de l'obésité sur notre système de santé doit nous inciter à poser des actions concrètes de sensibilisation, et ce dès le plus jeune âge.

En matière de santé, la Coalition entend faire prendre au Québec un virage prévention, notamment par un appui accru au milieu sportif. Dans notre plateforme, nous avons pris deux engagements très clairs :

### **Engagement 36 : Virage prévention**

La qualité, l'organisation et le financement des services de santé et des services sociaux ne constituent pas les seules manières de contrer la maladie. Depuis plusieurs années, on reconnaît que la prévention peut jouer un rôle de premier plan pour maintenir et même améliorer la santé de la population québécoise, ce qui entraîne nécessairement des réductions de coûts pour le système de soins. Or, si tous reconnaissent la rentabilité d'investir dans ce domaine, la prévention est paradoxalement demeurée le parent pauvre du système de santé et de services sociaux.

**Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec entend remédier à cette situation en prenant le virage de la prévention le plus ambitieux qu'ait jamais connu le Québec. Il s'engage à investir massivement en prévention pour notamment favoriser la pratique d'activités physiques par le plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois.**

**Les jeunes seront particulièrement visés par ce virage à la faveur d'une politique de promotion de la santé dans le milieu scolaire.**

**Les adultes seront aussi encouragés à adopter et maintenir des pratiques d'activités physiques impliquant des bénéfices pour leur santé. Un crédit d'impôt remboursable sera offert aux personnes participant régulièrement à des programmes de conditionnement physique dans des établissements agréés.**

De plus, des mesures fiscales seront offertes à l'intention des entreprises encourageant la pratique régulière d'activités physiques chez leurs employés. Déjà, les entreprises qui investissent pour construire un centre sportif en milieu de travail profitent d'une déduction fiscale corporative. La Coalition propose d'aller plus loin en permettant que les frais reliés à l'inscription à des programmes

d'activité physique dans des établissements accrédités soient déductibles totalement au chapitre des dépenses des entreprises.

Finalement, tous les centres de santé et de services sociaux, en collaboration avec les organismes du milieu, devront mener des actions préventives auprès de la population en général, mais également de façon spécifique auprès des personnes plus vulnérables, dont les jeunes familles, les femmes victimes de violence et les jeunes en difficulté. Ces actions se feront en priorité dans les milieux défavorisés. Les groupes de médecine de famille (GMF), dont l'équipe au complet collabore au suivi de l'état de santé des patients inscrits, auront aussi pour mandat d'augmenter la pratique clinique préventive.

### **Engagement 37 : Appui accru au milieu sportif pour la santé des Québécois**

Le virage prévention et les saines habitudes de vie doivent aussi s'appuyer sur des actions locales concrètes et compter sur le soutien des fédérations sportives dans toutes les régions. Le sport organisé au Québec, que ce soit dans le monde municipal, à l'école ou dans des clubs spécialisés, doit être soutenu davantage afin de pouvoir offrir plus d'activités bien encadrées dans des lieux adéquats et sécuritaires. Les dépenses gouvernementales en cette matière sont en fait des investissements qui rapporteront gros à toute la société québécoise tant au point de vue social que financier.

C'est plus de 900 000 personnes qui sont membres des fédérations sportives québécoises.

Ces fédérations assurent des activités récréatives, compétitives et s'occupent aussi d'entourer et de faire évoluer nos athlètes d'excellence. Elles ont un impact direct sur la santé des sportifs du Québec et peuvent, si on leur en donne les moyens, jouer un rôle accru pour améliorer celle de tous ceux qui n'ont pas encore adopté le sport dans leurs habitudes de vie. Le gouvernement libéral n'a pas cru bon de réviser le cadre d'intervention gouvernemental en loisir et en sport qui a 15 ans. Il est temps d'agir pour bien définir la stratégie du Québec en cette matière.

**La Coalition assurera aussi le maintien à long terme des investissements actuels dans les infrastructures sportives en assurant que la pratique des sports se fait dans des lieux adéquats pour les participants.** Là comme dans tous les autres domaines d'intervention de l'État, l'octroi de l'aide financière aux projets d'infrastructures se fera en fonction de critères objectifs et strictement non partisans.

Vous pouvez consulter la plateforme de la Coalition Avenir Québec à l'adresse suivante : <http://coalitionavenirquebec.org/wp-content/uploads/2012/07/Plateforme-20124.pdf>